

Image not found or type unknown



Hébergement chez un parent à titre gracieux

Par **Brooklyn64600**, le **11/08/2016** à **21:49**

Bonsoir

Je souhaite loger chez ma mère à titre gracieux ou un loyer modéré et prendre à ma charge les frais des travaux, j'ai un frère qui est d'accord sur le principe puisque ne souhaite pas revenir dans la région. Elle est en maison de retraite, quels sont mes droits : loyer, taxe d'habitation, ne risque t-elle pas de perdre des aides si je lui règle un loyer aussi minime soit-il ?

Merci beaucoup

CB